

NOGENT-SUR-OISE POURSUIT SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE..

LE MARAIS *Monroy*

8 HECTARES EN ZONE HUMIDE

UN ESPACE NATUREL BOISÉ

UN LIEU DE BIODIVERSITÉ

UN PARCOURS PÉDESTRE AGRÉABLE

#NOGENTSUROISE



Le Projet

Le Marais Monroy, est un espace de 10 hectares dont 8 en zone humide. Cette zone présente un réel **intérêt écologique (une des deux seules zones humides situées en zone urbaine en France) :**

- Faunes, flores diversifiées
 - Plusieurs types d'arbres existants (peuplier, érable, noisetier, orme...)
 - Nombreuses espèces animales (grenouilles et insectes...)
- L'objectif est de faire du Marais Monroy un lieu pour découvrir la biodiversité et les milieux humides.

Cette zone détériorée par l'Homme depuis les années 70, nécessite une réhabilitation pour :

- **Sauvegarder la présence d'espèces protégées**
- **Favoriser la présence d'espèces en voie de disparition et sauvegarder l'habitat des espèces présentes**
- **Offrir un endroit « vert » et agréable au cœur de la Ville**
- **Créer un lieu d'apprentissage, de découverte et d'observation.**

Projet bénéfique sur de nombreuses années. Il s'inscrit dans le projet de la Ville de Nogent-sur-Oise.

*Une zone
humide
urbaine*



Une zone humide présente de nombreux avantages :

- Elle permet l'auto-épuration de l'eau
- Elle combat le réchauffement climatique via le stockage de carbone
- Elle atténue les sécheresses estivales
- Elle présente des paysages apaisants : un réel potentiel touristique
- Elle favorise le développement de la biodiversité

Les étapes

*2013 à Aujourd'hui :
Acquisitions Foncières*

*2017 et 2020 : Etude de
la Pollution*

*2016 : Lancement de l'étude
écologique (Plan de gestion)*

*2018 : Comité de Pilotage
approuve la réhabilitation*

*2016 à 2018 :
Etude écologique*

*2020 : Contrat Territorial
Eau et Climat 2020-2025*

6 espèces animales

16 espèces d'arbres



Horizon 2023

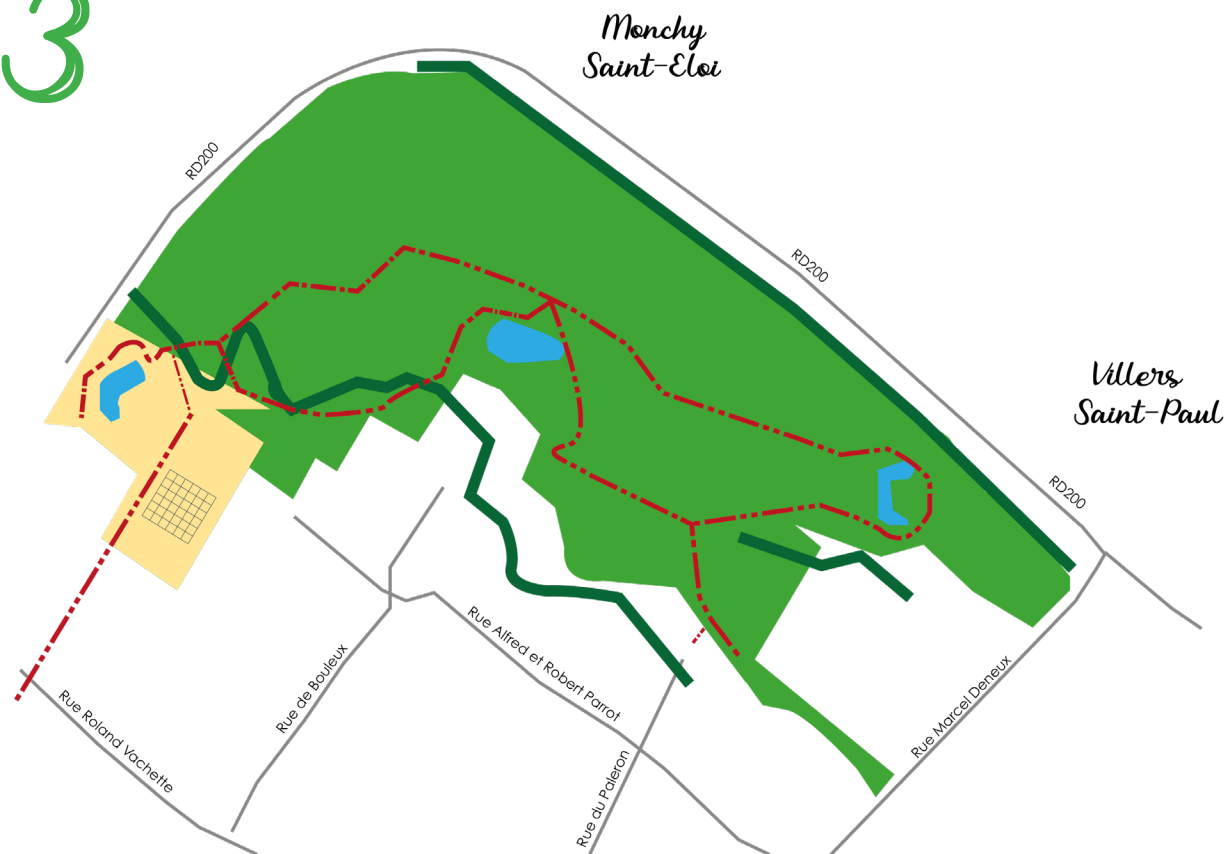
Afin de réhabiliter la zone du Marais Monroy, le projet prévoit de conforter le «boisement» .

Actions sur :

- les milieux forestiers
- les milieux ouverts
- le réseau hydrographique
- le nettoyage du Marais
- la sensibilisation via la création d'un pôle d'accueil et d'informations sur les sites naturels.
- la création d'un cheminement et sa signalisation

Schéma du futur site

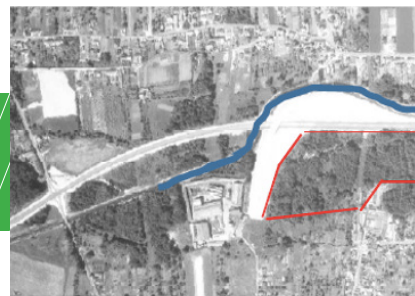
- Le Marais Monroy, zone boisée
- Zone d'accueil, entrée piéton et stationnement de véhicules, pôle d'accueil et d'informations
- Haies Arbustives, pour réduire les nuisances sonores et le vis à vis de la RD200
- Cheminement
- Mares



Coût du projet : 904 268 €



1955



1967



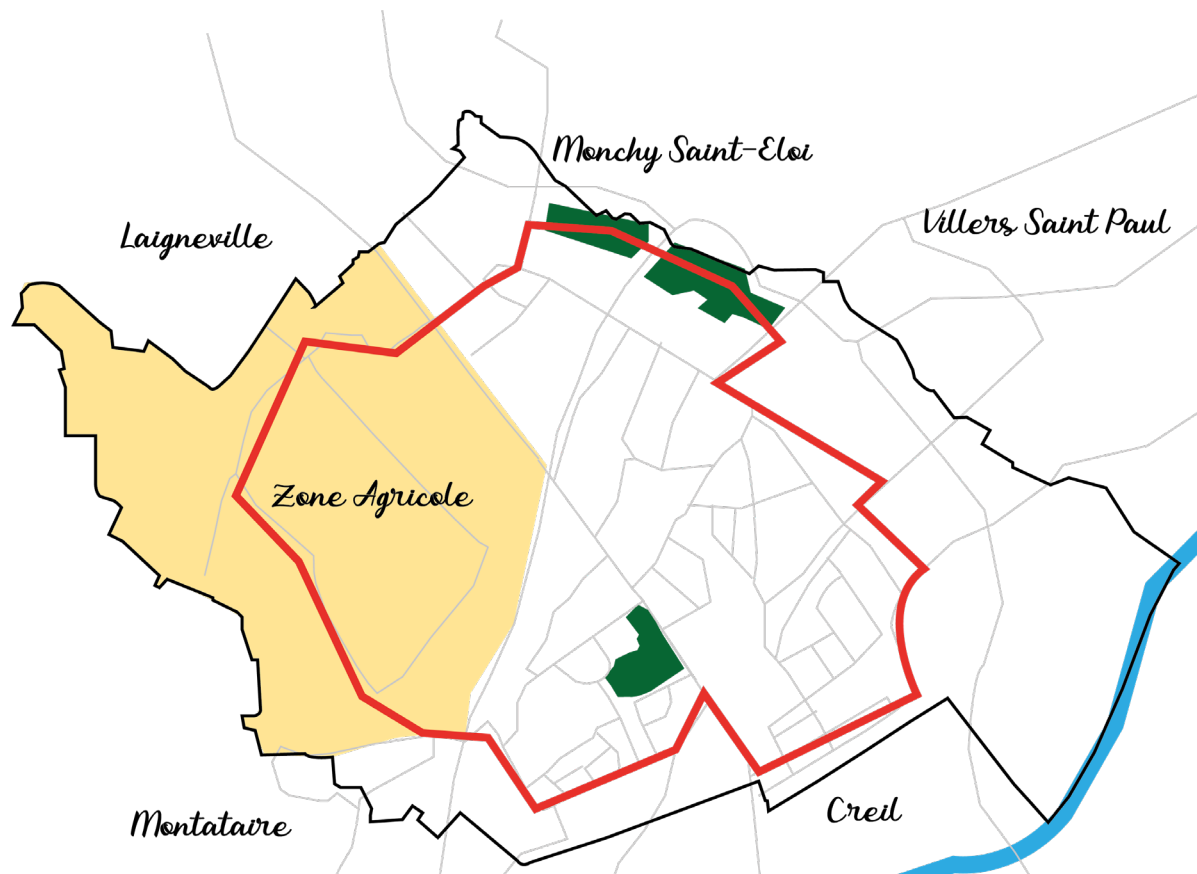
1975



2014

2023



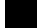


Le circuit «Tour de Ville»



Le Marais Monroy s'inscrit pleinement dans le circuit «Tour de Ville».

- Randonnée de plus de 8 km au sein de la Ville.
- Parcours agréable à la rencontre de plusieurs paysages (agricoles, Nogent ancien et récent)
- Promenade en forêts et zones naturelles avec une ouverture sur les communes limitrophes.

Circuit Tour de Ville

-  Zone verte : Parc Hébert, Marais Monroy et zone humide de Saulcy
-  Rues
-  Périmètre de Nogent-sur-Oise
-  Circuit «Tour de Ville»
-  Zone agricole

Plus d'informations

Direction Patrimoine et Administration
74, rue du Général de Gaulle
contact@nogentsuroise.fr
03 44 66 30 30